



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Département de la Côte-d'Or
COMMUNE DE THOREY EN PLAINE
 42 Route de Dijon
 21 110 THOREY EN PLAINE
 Tél : 03.80.79.12.79. / Fax : 03.80.79.12.83.
 E-mail : mairie@thoreyenplaine.fr

CRAL

COMpte Rendu du Conseil Municipal du 2 Février 2015 à 18h30

Présents : G. BRACHOTTE / P. CATTEAU / K. CHEDAL / N. CHEVASSON / F. COTTIN / S. GODRIE / J. MORÉ / S. PELLETIER / M-M. PLATHEY / E. RIONDET (arrivée à 19h10) / G. ROBERT / JJ. VIGOT.

Absents excusés : S. BONIN (proc à JJ. VIGOT) / P. BERTHIOT / M-J. JACQUIER.

Secrétaire : S. PELLETIER.

La séance est ouverte à 18h40.

1) Rapport d'activité de la bibliothèque

Mme CHAMBLAS, bibliothécaire, présente le rapport d'activité 2014 de la bibliothèque.

Les principaux chiffres :

- 5 765 livres lus (dont environ 3 400 de livres enfants) ;
- 141 achats pour un budget de 1 963 € + 300 € d'équipement ;
- 220 dons ;
- 250 lecteurs dont environ 100 enfants ;
- Bibliobus : 3 fois par an (échange d'environ 600 livres à chaque fois).

Participation au festival « Temps de Paroles » avec l'accueil de Sara.

Les dons de livres sont toujours appréciés. Les livres doivent être récents et en bon état.

Par ailleurs, une exposition sur le miel va être organisée.

M. le Maire rappelle toute l'importance pour la collectivité de la bibliothèque et tient à remercier Mme CHAMBLAS pour son travail ainsi que tous les bénévoles qui participent à la vie de la bibliothèque.

2) Convention totem commerces avec M THORET

Suite à l'arrivée d'un nouveau boulanger, M.THORET, la convention pour redevance d'occupation du domaine public concernant le totem de signalisation des commerces doit être validée.

Après explication de la convention, celle-ci est approuvée à l'unanimité pour un montant de 50 € par an.

3) Contrat Patricia AGOUAZI

Le contrat de Mme AGOUAZI, agent d'entretien, est arrivé à échéance le 31/01/2015. Ce contrat ne peut pas être renouvelé sous le régime du contrat privé.

M. le Maire propose de recruter Mme AGOUAZI en tant que fonctionnaire stagiaire, en qualité d'adjoint technique de 2^{ème} classe, à raison de 8 heures hebdomadaires (au lieu de 12h actuellement) pour l'entretien des bâtiments communaux. L'échelon et l'indice de rémunération correspondant seront fixés après établissement de la reprise d'ancienneté par le Centre de Gestion. À la suite de l'évaluation de l'année de stagiarisation, il pourra être proposé la titularisation au sein de la collectivité.

Le Conseil adopte à l'unanimité.

4) Stagiaire électricité

Mme Ophély ECHAROUX, étudiante en baccalauréat professionnel électrotechnique, a demandé à réaliser un stage à la commune du 2/2/2015 au 20/2/2015 et du 9/03/2015 au 10/4/2015.

Considérant qu'il est de la mission d'une collectivité de participer à la formation des jeunes, le Maire propose de prendre Mme ECHAROUX comme stagiaire de la collectivité. Son sujet de stage portera sur l'installation des nouveaux éclairages à économies d'énergie dans les différents bâtiments communaux.

Son stage s'effectuera sous la direction de M. MATA, agent technique.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

5) Projet tutoré BIM

Le Bulletin d'Informations Municipales 2015 de Thorey en Plaine sera construit dans le cadre d'un projet tutoré de 2^{ème} année de DUT Métiers du Multimédia et de l'Internet de l'IUT de Dijon-Auxerre.

Les étudiants vont également travailler sur une nouvelle mise en page du site internet de la commune.

Cette organisation est approuvée à l'unanimité.

6) Dégrèvement TF 2013 : remboursement de 121 € aux agriculteurs

M.PELLETIER étant concerné, il s'abstient sur ce point.

Suite aux inondations du printemps 2013, la Direction Générale des Finances Publiques a réalisé un dégrèvement pour pertes de récoltes sur la taxe foncière sur les propriétés non bâties de certaines parcelles d'agriculteurs pour un montant de 121 €. La commune a perçu ce dégrèvement et doit le reverser aux agriculteurs concernés.

Le Conseil adopte à 13 voix pour et une abstention ce reversement.

7) Point informations des adjoints

M. JJ. VIGOT fait un point sur les commandes des tenues de travail des employés. L'ensemble des produits (blouses, pantalons et sabots de sécurité) ont été livrés.

Il informe également le Conseil des travaux dans la commune dont la pose des éclairages LED. La MAC est terminée, 1/3 des éclairages sont posés, la pose des flexs est en attente de la livraison du matériel.

La taille des arbres est en cours et bientôt terminée.

Divers matériels sont en entretien ou en réparation à l'atelier (tondeuses, tronçonneuse, bancs, etc...).

Mme N. CHEVASSON propose un voyage à Paris avec le CMJ pour visiter l'Assemblée Nationale le 11 avril 2015. Un devis est en cours qui sera pris en charge par la Mairie. Cette proposition est mise au vote et approuvée à l'unanimité.

Mme CHEVASSON informe des activités du CCAS. Celui-ci propose d'organiser un thé dansant le dimanche 15 mars 2015 à partir de 14h30 avec une entrée à 5 € et une animation par l'Orchestre Tempo.

Il organise également une conférence sur la prévention routière pour les seniors le 7 avril 2015 de 14 h à 16h en salle du conseil.

Un rappel est également fait concernant la cérémonie citoyenne (naissances 2014 et jeunes majeurs).

8) Informations et affaires diverses

- Révision générale du PLU : les avis d'ouverture d'enquête publique ont été diffusés. Le Maire va rencontrer le syndicat de la Râcle, les services de l'État et d'autres personnes publiques associées pour apporter certaines précisions au dossier.

- Maison éclusière n°67 : des architectes visitent le site pour évaluer l'état du bâtiment et répondre au mieux à la demande de la commune.

Le Conseil Régional a accusé réception du dossier de demande de subvention à l'acquisition de la maison éclusière en vue d'y créer un logement locatif.

- Mme KLIMCZAK reprendra à temps complet au 1^{er} avril 2015.

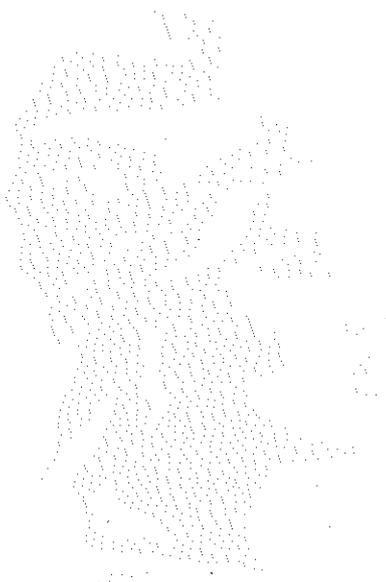
- Budget 2015 : baisse d'environ 8% de la dotation forfaitaire.

- Élections départementales : l'ensemble des Conseillers Municipaux devront être présents aux 2 tours. Un planning de présence sur les deux journées, sera transmis prochainement.

- Les habitants des impasses de la Forêt Fleurie et du Sapin ont adressés des courriers à la mairie relatifs aux problèmes d'eaux usées, pluviales et assainissement. Le Maire va aborder ces soucis en réunion avec le Syndicat de la Râcle et proposer une réunion publique avec les habitants concernés.

Vu par nous, Gilles BRACHOTTE, Maire de la Commune de THOREY EN PLAINE, pour être affiché le 13 février 2015 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

À THOREY EN PLAINE, le 13 février 2015



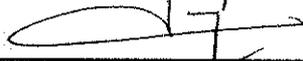
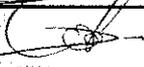
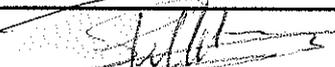
Mairie de THorey en Plaine
N° INSEE : 21632

Séance du 02/02/2015 à 18h30

N° d'ordre, objets et n° feuillet/page des délibérations prises durant la séance :

15-1	- convention totem THORET	-
15-2	- contrat AGOUAZI	-
15-3	- stagiaire électricité	-
15-4	- projet tutoré BIM	-
15-5	- dégrèvement TF 2013 : remboursement de 121 € aux agriculteurs	-

Membres présents :

NOMS Prénoms	Signatures	Observations
BRACHOTTE Gilles		
CATTEAU Philippe		
CHEDAL Karine		
CHEVASSON Nelly		
COTTIN Francine		
GODRIE Sophie		
MORE Jacques		
PELLETIER Sylvain		
PLATHEY Marie-Madeleine		
RIONDET Emmanuelle		
ROBERT Gilles		
VIGOT Jean		

Procurations :

M. BONIN Sébastien donne pouvoir à M. VIGOT Jean

Membres excusés :

BERTHIOT Paul, BONIN Sébastien , JACQUIER Marie-Josèphe

Secrétaire de séance :

PELLETIER Sylvain